

*Questions orales*

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, j'ai déjà précisé que deux gouvernements ont leur mot à dire dans cette affaire, le gouvernement de l'Alberta d'une part et le gouvernement fédéral de l'autre, et qu'en ce qui nous concerne, nous sommes prêts à poursuivre les discussions avec le gouvernement de l'Alberta à ce sujet. J'ai aussi indiqué que les bénéfiques nets réalisés par les sociétés en cause ne dépendent pas seulement du prix du pétrole, mais également des taxes et des redevances imposées par le gouvernement de l'Alberta tout autant que de celles prélevées par le gouvernement fédéral.

Nous avons dit l'an dernier que nous étions prêts à nous entendre avec l'Alberta pour que les projets d'exploitation des sables bitumineux soient entrepris avant même la signature d'un accord global avec le gouvernement albertain. Ce dernier a malheureusement refusé notre offre et a décidé de suspendre la réalisation de ces projets et d'en faire une sorte de rançon en vue d'obtenir un accord plus profitable. C'est ainsi qu'il en a décidé. Les pourparlers doivent reprendre et nous sommes disponibles.

**M. Hnatyshyn:** Madame le Président, la même association a demandé, étant donné l'importance critique que peuvent avoir les approvisionnements pétroliers, et le ministre en convient, j'en suis sûr, et étant donné les effets désastreux du programme énergétique national sur les approvisionnements futurs, que l'Office national de l'énergie présente au plus tôt un rapport provisoire sur les approvisionnements pétroliers. Le ministre est-il prêt à conseiller à l'Office de donner suite à cette demande ou estime-t-il dans son intérêt de retarder la présentation d'un tel rapport.

**M. Lalonde:** Madame le Président, les audiences de l'Office national de l'énergie sont terminées. Je suis sûr que l'Office est en train d'examiner les preuves qui lui ont été soumises et qu'il va rédiger son rapport. Quand l'Office sera prêt à déposer son rapport, il sera rendu public. C'est une décision qu'il lui appartient de prendre.

En ce qui concerne les prétendus effets désastreux du PEN, je voudrais renvoyer le député à un rapport de l'Alberta Energy Conservation Board qui a déclaré sans ambages que les effets désastreux à redouter en matière d'approvisionnement énergétique au cours des années 1980 allaient essentiellement découler des décisions du gouvernement albertain plutôt que du PEN. D'après cet organisme, même si le PEN risquait d'entraîner une baisse de production de quelque 50,000 barils par jour, les décisions prises par le gouvernement de l'Alberta se traduiraient par une baisse d'environ 300,000 barils par jour, si je me souviens bien. Voilà un rapport dont mon honorable collègue devrait peut-être prendre connaissance.

LES POURPARLERS ENTRE LES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAUX

**L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest):** Madame le Président, c'est la vieille question de savoir qui vient en premier, de l'œuf ou de la poule. Le ministre doit bien se rendre compte que sa politique a de graves répercussions sur celle des provinces productrices.

Cela m'amène à ma dernière question supplémentaire qui porte sur l'absolue nécessité d'une entente quelconque entre les provinces productrices et le gouvernement fédéral. L'absence d'un accord nuit à la bonne marche des affaires et suscite beaucoup d'appréhension. Les tours de forage quittent le pays et le programme énergétique annoncé le 28 octobre a simplement été le coup de grâce. Depuis que le gouvernement actuel a pris le pouvoir, l'exode des tours de forage provoqué par l'incertitude a été continu. Le ministre pourrait-il nous dire s'il cherche toujours à reprendre le dialogue avec les provinces productrices pour débloquer la situation, ou s'il attend que d'autres prennent l'initiative?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, je suis parfaitement d'accord avec le député quant à la nécessité de conclure une entente avec les provinces productrices. Je sais que le député lui-même, au moment où son parti était au pouvoir, y a vainement consacré des mois d'efforts infructueux. Malheureusement, nous n'avons pas eu plus de succès jusqu'à présent, mais je garde bon espoir. Je me suis déjà entretenu avec mon homologue de la Saskatchewan et notre rencontre a été à la fois intéressante et fructueuse. Des pourparlers se déroulent également avec des fonctionnaires de la Saskatchewan. Cependant, il m'a été impossible de m'entretenir avec mon homologue de l'Alberta.

• (1420)

Le gouvernement de cette province n'a cessé de répéter ouvertement qu'il souhaitait que les pourparlers aient lieu au niveau des fonctionnaires jusqu'à nouvel ordre. Aux dernières nouvelles, un haut fonctionnaire albertain a déclaré que ses collègues ne pourraient soumettre un rapport à leur gouvernement avant la mi-mars et qu'ils n'estimaient pas que des négociations sérieuses puissent avoir lieu avant cette date. C'est regrettable, mais encore une fois, nos fonctionnaires sont toujours disponibles, comme moi-même je le suis, et le gouvernement du Canada est toujours prêt à reprendre les négociations avec le gouvernement de l'Alberta dès qu'il le voudra.

LES CONSEILS DONNÉS AU MINISTRE PAR SES FONCTIONNAIRES

**M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Ceux d'entre nous qui vivent dans l'ouest du Canada et qui connaissent l'industrie sont vivement préoccupés par la situation en matière d'approvisionnement. Le ministre a parlé de ses fonctionnaires, disant qu'ils étaient disposés à négocier. Récemment, le *Globe and Mail* a rapporté des déclarations faites par des collaborateurs du ministre devant un groupe d'ingénieurs et de géologues réunis en Alberta, selon lesquelles il faudrait forer pas moins de 22,000 puits dans l'ouest du Canada pour s'assurer un approvisionnement de quatre ou cinq ans de pétrole. Ils ont ajouté qu'il faudrait en outre forer 75 puits dans le Nord.

**Des voix:** La question!

**M. Hawkes:** Est-ce là le genre de conseils qu'il reçoit de ses collaborateurs? Est-ce qu'il y prête foi?